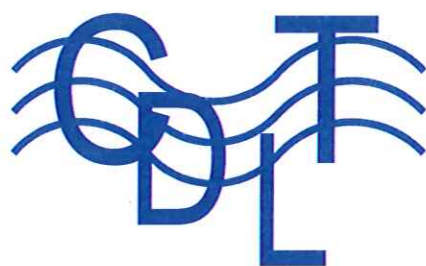


BILAN VIE-SCOLAIRE

Collège De La Trézence 17330 Loulay



2016/2017

Christine Jagueneau CPE

Le collège de La Trézence se situe dans un milieu rural isolé qui recrute sur une quinzaine de villages et principalement sur 3 écoles. Le contexte sociologique (48% de PCS défavorisées sur le collège) et géographique est peu favorable. Le collège compte un petit effectif (171 élèves) répartis sur deux classes par niveau. La majorité des élèves (74.26%) utilisent les transports scolaires et sont demi-pensionnaires (88%).

-le taux d'élèves placés soit en famille d'accueil soit en foyer est important (9%)

-Le taux d'élèves à besoins particuliers (PPS, PPRE, PAP PAI) est important (17%)

Il existe un important turn-over des enseignants et le poste CPE a été créé récemment en 2016.

La taille familiale de l'établissement favorise l'engagement des personnels pour la réussite des élèves ainsi qu'un bon climat scolaire avec un sentiment de sécurité partagé par les élèves et les équipes.

1-Dotation 2016/2017 et fonctionnement du service vie scolaire :

Le service de la vie scolaire a été composé cette année par :

- Une CPE titulaire

- 4 assistants d'éducation (1/2 mi-temps octroyé en plus cette année mais que nous perdons à la rentrée prochaine)

-2 AED ont bénéficié d'un crédit d'heures pour formation soit 400 heures en moins pour le service.

- Une nouvelle CPE et un nouveau Principal ont pris leur fonction à la rentrée. 2016. 2 AED sur 4 ont également été renouvelés.
- Ce renouvellement de plus de la moitié de l'effectif vie-scolaire s'est effectué dans de très bonnes conditions et les nouvelles AED se sont parfaitement intégrées à l'équipe en place apportant également un regard neuf et des nouvelles pratiques concernant la gestion du bureau.
- L'octroi, cette année d'1/2 poste supplémentaire a permis d'associer pleinement les AED à des actions éducatives notamment sur l'animation du FSE et l'accompagnement du CVC mis en place à la rentrée 2016.
- L'accent a également été porté sur le suivi d'élèves en difficulté avec mise en place de **groupe d'aide en étude** animé par un AED référent par niveau
- Le suivi des régularisations d'absences par les AED en charge d'un niveau initié cette année a permis une meilleure implication des AED sur cette tâche.
- L'équipe a très bien fonctionné cette année et la CPE a pu compter sur un personnel très engagé dans leur rôle éducatif. Leur participation active à la vie du collège a été appréciée de tous.

Dotation personnels rentrée 2017/2018 :

Suite à la perte d'un mi temps de surveillant, le service de la vie scolaire sera composé :

-Une CPE Mme Jagueneau

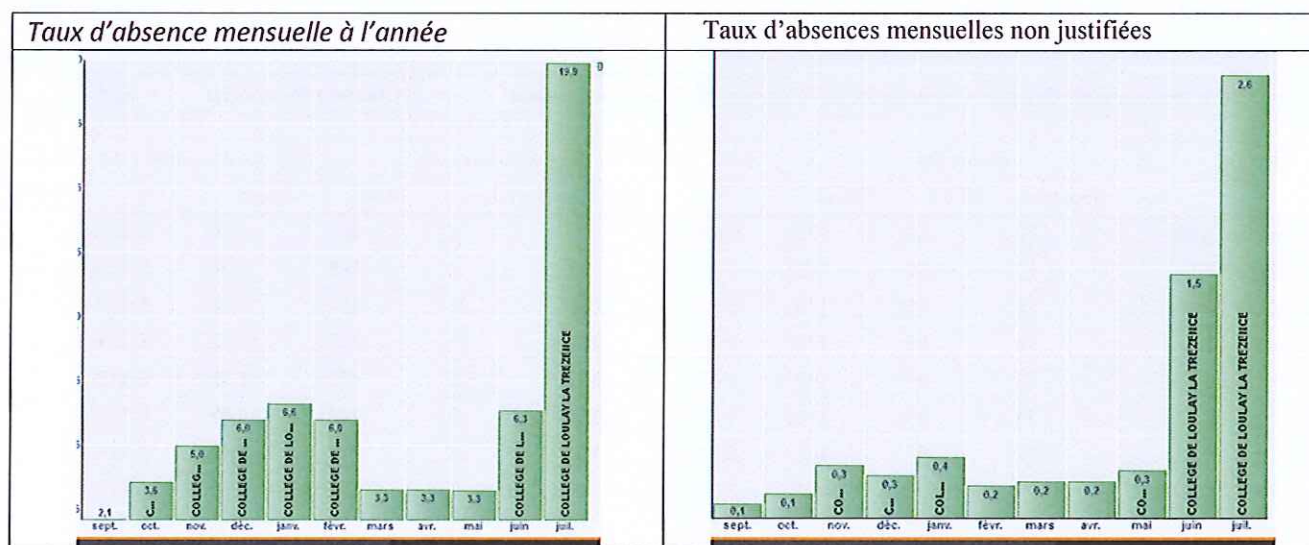
- 3 assistants d'éducation à temps complet reconduits : Mme Glwady Crimet, Mme Gwladys Téjou et M. Vincent Renard

- **1 assistant à mi-temps** (les 1/2 mi-temps octroyées en 2016 est repris à la rentrée) : M Olivier Berthomé (étudiant à La Rochelle en master2 éducation) qui remplace Mme Séverine Couhet (temps plein).

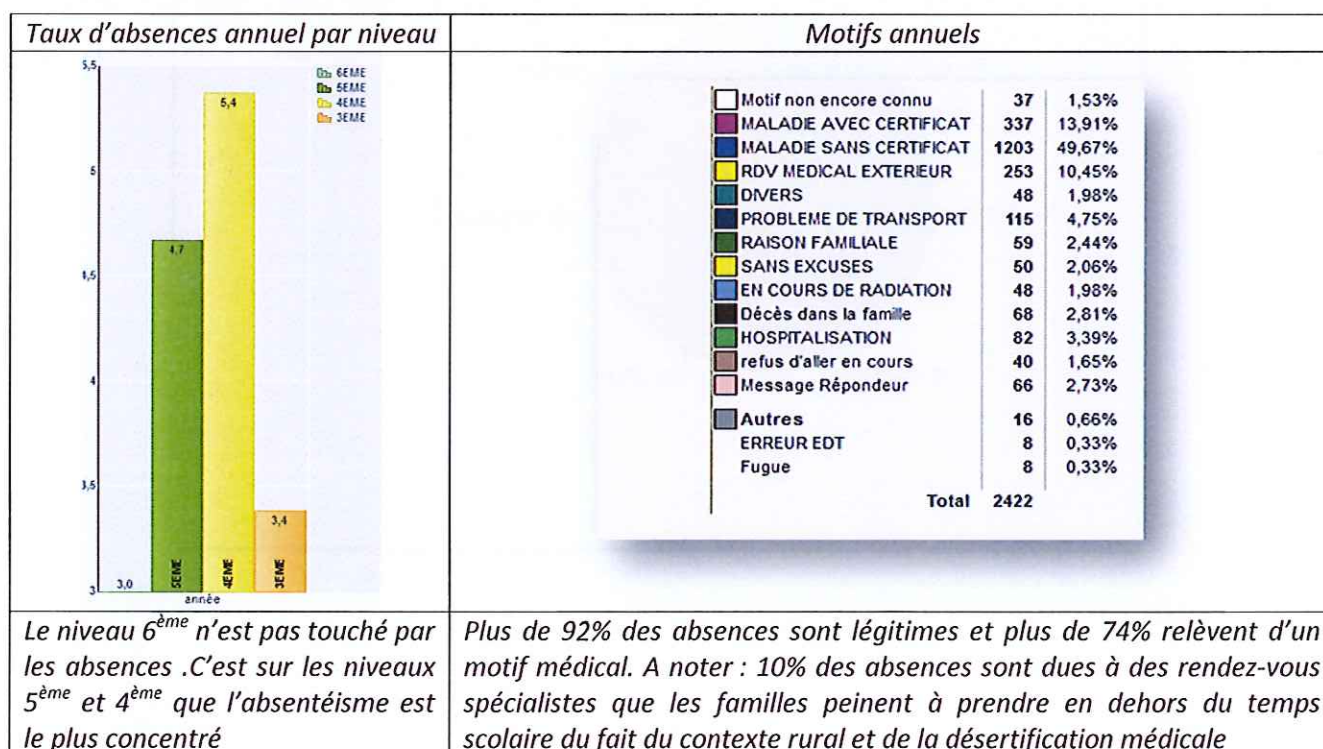
-2 AED bénéficieront d'un crédit d'heures pour formation soit 300 heures en moins pour le service.

2- Suivi des absences/Bilan chiffré et analysé

- L'année scolaire 2016-2017 a été marquée par un taux d'absentéisme en légère baisse par rapport à l'année scolaire précédente : **5,1%** (tout compris : absences justifiées, non justifiées et tous motifs confondus). Il était de **6,1%** sur l'année scolaire 2015-2016 (sans le mois de juillet).



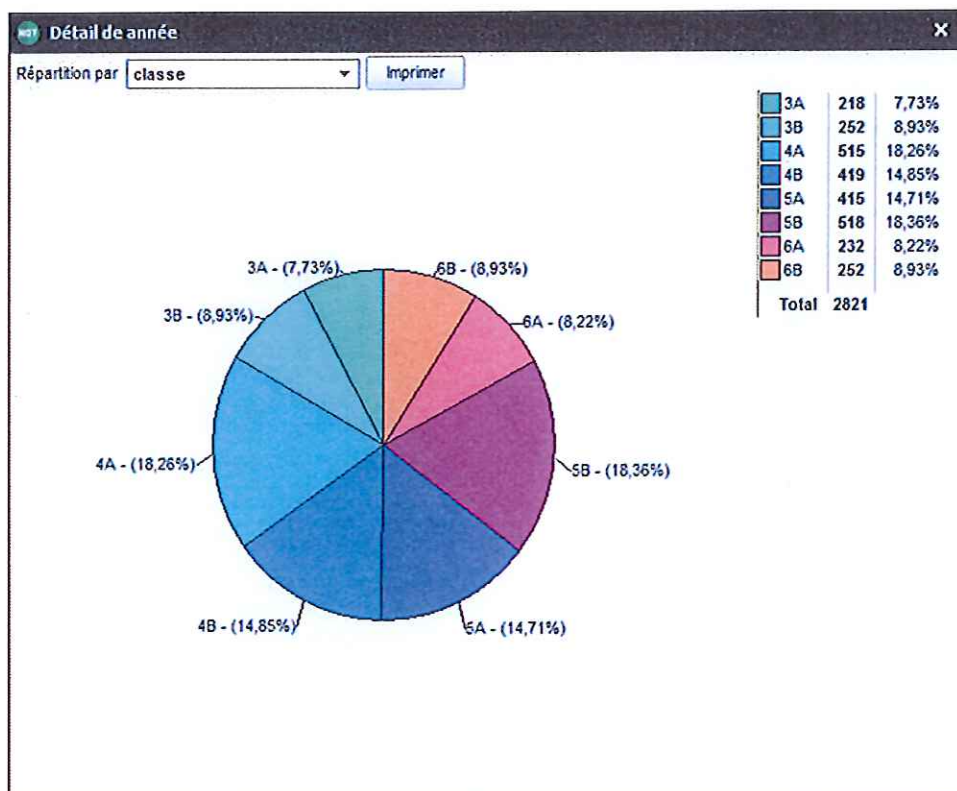
- Les absences correspondent majoritairement à des motifs légitimes et les quelques négligences ou « abus » sont restés très marginaux et contrôlables avec un dialogue avec les familles qui dans l'ensemble accordent de l'importance à la présence de leur enfant au collège.
- La répartition mensuelle fait apparaître logiquement les taux d'absences les plus élevés en période hivernale puis un pic en juin/juillet.
- Près de 80 % des absences ont pour origine un motif médical et 92 % un motif légitime. Pour les 8% restant, il s'agit soit d'un épiphénomène dans 2 classes (élèves en difficulté sociale en 4^{ème} et en 5^{ème}) soit de la négligence familiale avec « oubli » de justifier l'absence (particulièrement accentué au mois de juin sur les classes de 3^{èmes}).



- L'absentéisme même s'il demeure marginal est resté cependant un problème pour 2 élèves dont la situation personnelle a nécessité une prise en charge dépassant le strict champ scolaire.
- 5 signalements pour absentéisme ont été effectués à l'inspection académique et ont concerné ces 2 élèves.

Bilan Annuel

Statistiques mensuelles des absences de l'établissement										
Tous les niveaux										
Classes du niveau										
Mois	Effectifs			Total 1/2 j.	1/2 j d'absences			Élèves abs. par 1/2 j		
	Garçons	Filles	Total		Just.	Non just.	Total	Nombre	%	
Septembre 2016	73	99	172	6 880	158	6	164	4,10	2,38%	
Octobre 2016	73	99	172	3 956	139	6	145	6,30	3,67%	
Novembre 2016	72	98	170	5 780	296	21	317	9,32	5,48%	
Décembre 2016	72	98	170	3 740	222	10	232	10,55	6,20%	
Janvier 2017	72	97	169	6 422	395	25	420	11,05	6,54%	
Février 2017	71	95	166	3 818	234	8	242	10,52	6,34%	
Mars 2017	72	95	167	6 012	198	16	214	5,94	3,56%	
Avril 2017	72	95	167	3 006	97	7	104	5,78	3,46%	
Mai 2017	73	95	168	5 544	176	18	194	5,88	3,50%	
Juin 2017	73	95	168	6 384	328	98	426	11,21	6,67%	
Juillet 2017	73	95	168	1 512	273	42	315	35,00	20,83%	
Total				53 054	2 516	257	2 773	9,20	5,23%	



3- Punitions/sanctions 2016/2017

- **65 exclusions de cours et 49 retenues soit 117 punitions** ont été prononcées et concernent 49 élèves (dont 22 plus de 2 fois). 156 punitions avaient été infligées l'an passé dont 106 retenues et 63 exclusions de cours.
- **26 exclusions de l'établissement** ont été prononcées dont **12 internées et 14 externées**. Elles ont concerné 13 élèves dont 4 plus de 2 fois et 2 plus de 4 fois. Pour rappel, 30 exclusions avaient été prononcées l'an passé dont 5 internées.
- **81 avertissements ont été prononcés par le conseil de classe et 4 blâmes**
- **1 commission éducative s'est réunie et concernait une élève de 4^{ème}**

Bilan chiffré par classe/niveau

	PUNITIONS à l'année par classe						SANCTIONS à l'année par classe				
	Exclusion de cours	Retenue	Devoir sup	Total punition	Nbre élèves	Nbre élèves ≥2	Exclusion temporaire internée	Exclusion temporaire externée	total	Nbre élèves	Nbre élèves ≥2
6A	1	8	0	9	4	1 x5/1 x2 2	0	0	0	0	0
6B	0	3	0	3	2	1x2 1	0	0	0	0	0
T	1	11	0	12	6	3	0	0	0		
5A	20	10	0	30	9	1 x14 1x7 1x6 3	2	4	6	2	1x5
5B	15	10	2	27	11	1X7 1X5 2x3 1X2 5	0	2	2	1	
T	35	20	2	57	20	8	2	6	8		
4A	6	7	0	13	4	1x3 1x8 2	3	1	4	3	1x2
4B	13	8	0	21	13	4x2 1x4/1x7 6	7	7	14	7	1x5 1x4
T	19	15	0	35	17	8	10	8	18		
3A	8	3	0	11	5	1x2/1x5 2	0	0	0		
3B	2	0	0	2	1	1x2 1	0	0	0		
T	10	3	0	13	6	3	0	0	0		
TT	65	49	4	117	49		12	14	26	13	4

- **Le niveau 5^{ème}** est le plus concerné par les punitions : une classe pour des raisons qui tiennent à des profils atypiques d'élèves avec des difficultés comportementales liées au handicap pour 2 d'entre eux et l'autre du fait d'un élève en difficulté personnelle et qui cumule à lui seul la moitié des punitions de la classe. Il est également touché par les sanctions (6)
- **Le niveau 4^{ème}** se distingue sur une classe en 1^{ère} période du fait d'une élève en décrochage et au comportement scolaire. C'est également le niveau le plus touché par les sanctions (14)

MOTIFS

motifs détaillés à l'année des punitions			motifs détaillés à l'année des sanctions		
Insulte	7	6,03%	Violence physique	1	1,23%
Inconvivisme	13	11,21%	Insulte	3	3,70%
Dissipation	11	9,48%	Violence verbale	5	6,17%
Jets de pierre ou autres projectiles	2	1,72%	Dégradation	2	2,47%
refus de travail	7	6,03%	Vols	1	1,23%
Travail non fait	28	24,14%	Inconvivisme	2	2,47%
oublis répétés de matériel	3	2,59%	Dissipation	2	2,47%
non respect fiche de suivi	4	3,45%	Vols: vol ou tentative de vol par un élève sans circonstances aggravantes	2	2,47%
beaucoup de bavardage, de bruits et d'amusements	3	2,59%	Menaces: menaces d'atteinte aux biens	1	1,23%
non respect	3	2,59%	Violences verbales: insultes ou menaces d'un élève à l'égard d'un personne	11	13,58%
non respect des consignes	5	4,31%	Violences verbales: insultes ou menaces d'un élève à l'égard d'un autre élève	3	3,70%
bagarre	2	1,72%	Bizutage	1	1,23%
bavardages	9	7,76%	Port d'armes: port ou transport d'armes ou d'objets dangereux	1	1,23%
non respect contrat de classe	3	2,59%	Violences physiques: violences à l'égard d'un autre élève de l'établissement	2	2,47%
Refus de travail	4	3,45%	Non-respect du règlement intérieur: de l'établissement	8	9,88%
Autres	12	10,34%	Non-respect du règlement intérieur: de la demi-pension	1	1,23%
			Mise en danger: mise en danger de son intégrité physique ou morale	12	14,81%
			Mise en danger: mise en danger de l'intégrité physique ou morale d'autrui	4	4,94%
			refus d'aller en cours	2	2,47%
			refus de travail	4	4,94%
			Travail non fait	2	2,47%
			non respect	2	2,47%
			non respect des consignes	3	3,70%
			Humiliations sur un camarade	1	1,23%
			Non respect du RI	3	3,70%
			Comportement dangereux	1	1,23%
			Mesure conservatoire	1	1,23%

Les motifs principaux des punitions sont dans l'ordre :

- 1- Travail non fait
- 2-Inconvivisme
- 3-Dissipation

Les motifs principaux d'exclusion temporaire de l'établissement sont dans l'ordre :

- 1- Violences verbales/insultes
- 2- Mise en danger de son intégrité physique, attitude dangereuse

- Plus des deux tiers des punitions concernent l'attitude en classe (manque de travail en classe, devoirs non rendus ou oublis de matériel, dissipation, bavardage).
- 22% des retenues ont été infligées par la vie-scolaire
- L'incivisme et le manque de respect ont été à l'origine de 15% des punitions
- 7% des punitions ont eu comme origine des insultes proférées.

4- Suivi des élèves :

En dehors des entretiens individuels et des rencontres avec les familles (notamment le mardi soir), le suivi des élèves s'est fait en collaboration avec l'ensemble de la communauté scolaire en privilégiant le partenariat avec les professeurs principaux mais également pour les situations plus délicates avec le personnel de santé et l'assistant social malheureusement peu présent mais qui s'est rendu disponible pour les situations les plus urgentes.

➤ En collaboration avec les enseignants

La collaboration et les échanges avec les professeurs principaux sont facilités par la petite taille de l'établissement.

- Fiches de suivi :

-5 fiches de suivi élève ont été mises en place au cours de l'année scolaire à la demande des équipes pédagogiques. Cet outil a reposé sur la collaboration entre le professeur principal, la CPE et la famille

Elle a prouvé son efficacité au vu des améliorations des comportements des 4 élèves concernés.

-1 fiche de suivi classe (5B) a été mise en place cette fin d'année afin de remédier au comportement collectif difficile de cette classe et permettre de retrouver une ambiance de travail sereine. Elle a été efficace pour la majorité des élèves de la classe et a permis une plus grande prise de conscience des comportements.

- Co-animation de vie de classe

Chaque fois qu'il a été nécessaire, la CPE est intervenue en vie de classe ; En début d'année pour préparer les élections, lors des préparations du Conseil de classe (niveaux 6èmes et 5èmes), lors de la semaine de lutte contre le harcèlement et à la demande du professeur principal lors de problèmes ou d'actions ponctuelles.

En 6èmes et en 5^{ème} cette collaboration a été très importante et a permis de travailler les notions de citoyenneté et du rapport à l'autre.

Sur le niveau 5^{ème}, en réponse à des problèmes récurrents de comportements, une classe a particulièrement nécessité ces échanges qui ont pris ponctuellement la forme d'ateliers philosophiques. Cela a permis de mieux appréhender les notions de respect, de bienveillance (thème sur la médisance) et de coordonner la fiche de suivi classe en fin d'année.

Les niveaux 4èmes et 3èmes ont été les moins demandeurs de ces interventions.

- Ateliers philosophiques

La CPE a pu être invitée en co-animation dans les classes de 5èmes aux ateliers philosophiques menés par la professeure de français sur le thème de la communication et la diffusion des rumeurs qui était un véritable fléau sur ce niveau en début d'année. Cela a permis aux élèves de mieux appréhender les nuisances de la médisance et de ses conséquences. Nous avons pu constater un net progrès sur ce sujet dans les 2 classes de 5^{ème} suite à ces débats philosophiques.

➤ En collaboration avec les partenaires internes

● La cellule de veille

Réunie au moins une fois par mois la cellule de veille qui est composée du principal de la CPE, du COP, de l'infirmière et de l'assistant social a été reconduite cette année. Elle a eu comme vocation première de prévenir le décrochage scolaire mais s'est attachée également à coordonner nos actions sur des problématiques dépassant le champ strictement pédagogique afin de passer le relais à nos partenaires internes ou externes. Son fonctionnement a été facilité par la demande acceptée de la présence du conseiller d'orientation, de l'assistant social et de l'infirmière au collège le même jour à savoir le mardi.

- Elle a permis que le suivi d'élèves relevant de dispositifs internes (PAI/PAP/PPRE) ou externes (ESS/Dispositif « lieux-dits) s'établissent de manière coordonnée et plus efficace.
- Elle nous a également permis de bénéficier de l'expertise de nos partenaires internes et d'éviter les maladresses ou le surdosage d'actions.
- Elle a enfin permis un repérage en amont de situations dépassant le champ scolaire habituel (médicales, sociales, difficultés lourdes d'apprentissage.) et une prise en charge plus efficace.
- 7 réunions et une quarantaine de situations évoquées et prises en charge par le conseiller d'orientation, l'infirmière ou l'assistant social.

➤ En collaboration avec les partenaires externes

- Liens avec la MDPH
 - Le collège accueillait cette année 6 élèves en situation de handicap dont 3 avec AVS ce qui a impliqué un lien important avec le référent MDPH.
 - 5 réunions des Equipes de Suivi Scolaire ont été organisées qui ont permis à l'ensemble des partenaires de coordonner la prise en charge de ces élèves.
- Lien avec le dispositif « lieux-dits »
 - 1 réunion avec les partenaires intervenants sur le dispositif et 2 réunions avec l'éducateur intervenant sur 2 situations d'élèves en classe de 6èmes
- Liaison Ecole-Collège
 - Une réunion d'échanges et de suivi pour le niveau 6ème a eu lieu en début d'année avec la psychologue scolaire du secteur de Loulay afin d'accompagner la prise en charge des élèves en difficulté.
 - Un accueil des élèves de CM2 a été organisé et réalisé au collège de la Trézence sous la forme d'un rallye découverte nourri de nombreux échanges avec les élèves de 6^{ème}.
 - Réunion liaison de fin d'année pour préparer l'arrivée des nouveaux 6^{ème} avec les professeurs des écoles du secteur.

➤ Elèves à besoins particuliers

- Rappels :
- Le taux d'élèves bénéficiant d'une prise en charge PPS, PPRE, PAP, PAI est important (17% d'élèves concernés)

✓ **Les PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation)**

6 élèves ont été concernés dont 3 bénéficiant d'une AVS cette année. Pour chaque élève une ou plusieurs réunions de l'Equipe de Suivi Scolaire ont été organisées au collège de façon à accompagner au mieux ces élèves. Le lien avec l'enseignant référent de la Maison de l'Handicap a été régulier. L'accompagnement d'un élève a été plus compliqué du fait de la perte du bénéfice de son AVS et une scolarisation à temps partiel en fin d'année n'a pu être évitée. En lien avec les partenaires sociaux et les enseignants de l'IPEP un projet de scolarisation adapté a pu être mis en place pour la rentrée.

✓ **Les PAI**

5 élèves ont été concernés par 1 PAI avec protocole d'urgence. La diffusion a été effectuée par l'infirmière. Par soucis de sécurité, nous informons tous les membres de la scolarité pouvant avoir à intervenir sur ces situations dès la rentrée.

Les Professeurs Principaux et les AED sont particulièrement sensibilisés en début d'année

✓ **Les PAP**

6 élèves ont été concernés par 1 PAP.

✓ **Les PPRE**

13 élèves ont été concernés par 1 PPRE dont 6 passerelles 6èmes. Les AED ont été destinataires de ces dispositifs afin d'apporter une attention particulière sur ces élèves dans le cadre des études.

➤ Dispositifs de remédiation scolaire/re-motivation

• Commission éducative

1 commission éducative s'est tenue cette année concernant une élève de 4^{ème} en grande difficulté scolaire et comportementale. Cela a permis d'éviter un conseil de discipline tout en proposant à la jeune un parcours adapté à sa problématique. Le conseiller d'orientation a pu ainsi travailler un projet

• Aide aux devoirs

Cette année, la vie scolaire s'est particulièrement investie dans l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire ou en demande de soutien.

A l'issue des conseils de classe, des groupes ont été constitués sur les heures d'étude et ont bénéficiés d'un accompagnement plus personnalisé par un AED référent.

Cela a permis un rattachement de certains élèves qui ont tous d'ailleurs bien vécu ce dispositif orienté notamment en 4^{ème} sur le renfort de l'estime de soi. Les classes de 6èmes et de 4èmes ont pu en profiter pleinement du fait de leur emploi du temps bien adapté et de l'investissement des 2 AED référentes.

5- Politique éducative

Le volet éducatif n'ayant pas été formalisé ainsi que les bilans vie-scolaire, nous nous sommes attachés cette année à répondre par nos actions principalement à l'axe 2 (« éduquer à la citoyenneté » 2.3 « Renforcer l'implication des élèves et des parents dans la vie de l'établissement ») du PE. Nous avons veillé à ancrer notre action dans ce domaine en la mettant en perspective avec les nouveaux textes et le domaine 3 du socle commun.

❖ Formation à la citoyenneté:

- Démocratie collégienne

L'année a été marquée par un important travail de la vie-scolaire visant à faire vivre les instances collégiennes et à leur donner toute leur place par un véritable accompagnement. L'investissement a porté à la fois sur l'organisation des élections, la mise en place du Conseil de Vie Collégienne et l'accompagnement des élus dans l'exercice de leur mandat tout au long de l'année.

Cette année, les délégués ont été associés à plusieurs actions : **Mise en place du Conseil de vie collégienne**, journée de **La lutte contre le harcèlement**, **semaine de lutte contre la haine et les préjugés**. Ils ont été les acteurs et/ou relais de ces actions auprès de leurs camarades et ont eu un réel rôle d'impulsion.

➤ Les élections des délégués de classe :

- Sensibilisation aux élections par la CPE et AED avec passage en vie de classe en 6èmes/ 5èmes et documents et procédures donnés à chaque professeur principal en amont.
- Elections des délégués de classe sous forme réaliste avec un bureau de vote et urne prêtée par la mairie
- Elections des élèves au CA la semaine de la démocratie collégienne et le même jour que les élections des personnels et des parents.

➤ Mise en place du Conseil Vie Collégienne (CVC)

A la rentrée à l'initiative de la CPE en concertation avec le chef d'établissement, nous avons proposé au 1^{er} CA la mise en place d'un Conseil de Vie Collégienne au collège de la Trézence à titre expérimental.

Les élections des élus de cette nouvelle instance ont eu lieu en octobre et 3 commissions de travail ont été définies lors de la formation des délégués :

L'accompagnement des élèves dans cette nouvelle instance s'est fait par le biais de 3 commissions dont la CPE et un AED référent ont accompagné la mise en projets.

- ✓ Les espaces vie-scolaire : Aménagement et décoration du foyer à la suite de la réalisation de la fresque «Streets art par une classe de 4^{ème}.
- ✓ Carnet de correspondance : Réalisation de la 1^{ère} de couverture. Celle-ci est maintenant personnalisée et contribue ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance
- ✓ Evènementiel :
 - Organisation de la semaine de la lutte contre le racisme et les préjugés
 - Organisation de la soirée des 3èmes

➤ Le Conseil Départemental des jeunes

Organisation des élections en octobre et accompagnement des jeunes élus en tant que correspondante établissement. Le thème retenu pour les 2 années de mandat est « l'eau que je vois, l'eau que je bois ». Les élèves élus passé un premier temps d'adaptation ont rapidement gagné en autonomie et se sont investis toute l'année.

➤ Formation des délégués

La formation des délégués a été un moment fort dans la formation à la citoyenneté et nous avons pu constater l'implication des élèves et leur envie d'agir.

La formation a été entièrement assurée par la CPE aidée par une assistante d'éducation.

Chaque délégué a reçu un livret résumé de la journée contenant tous les outils nécessaires à l'exercice de son mandat.

- La première journée s'est déroulée au collège mi-novembre et avait comme objectif principal de connaître le rôle et les fonctions d'élu collégien. Les délégués titulaires et suppléants ont bénéficiés de la même formation et ont été répartis en 2 groupes (6/5 et 4/3) sur une journée différente.
- 3 réunions (1 par trimestre) ont eu lieu dans l'année avec l'ensemble des représentants élèves auxquels ont été associé le bureau élève du FSE pour échanger sur les questions intéressant tous les élèves (vie quotidienne, projets, organisation du midi-2....).
- La 2^{ème} journée de formation en juin sous la forme de sortie-bilan a eu lieu au zorama de Chizé à-laquelle nous avons convié le collège d'Aulnay pour une matinée consacrée aux échanges de pratiques et ressentis sur les fonctions du délégué..
- ✓ La sortie bilan en fin d'année à laquelle nous avons associé le collège d'Aulnay pour une sortie inter-délégués à Chizé a permis des échanges enrichissants entre élus collégiens et a été très appréciée. Elle a permis également d'initier un partenariat prometteur avec le collège voisin.

❖ Comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté (CESC)

Le pilotage du CESC s'est effectué par la CPE et 2 réunions animées par la CPE et l'infirmière ont permis de répertorier et de proposer des actions en lien avec les besoins éducatifs et de santé des élèves.

13 actions ont ainsi pu être menées cette année dans le cadre du CESC dont **6 initiées et pilotées par la vie-scolaire** :

- ✓ **Sécurité routière : Préparation et organisation de l'ASSR. 3 séances de préparation par classe de 5èmes et de 3^{ème} animé par 1 AED. 100% de reçus cette année.**
- ✓ **Formation des délégués + sortie inter délégués à Chizé**
- ✓ **Mise en place du CVC et accompagnement projets**
- ✓ **Exposition Question de justice**

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et en lien avec l'EMC, nous avons accueilli l'exposition « Questions de justice » qui a été présentée aux classes de 4èmes. Cette action a été menée dans le cadre d'un partenariat avec Le val de Saintonge qui a mis un animateur à disposition.

En mettant ces textes à la portée des adolescents, l'exposition 13/18 ans "Questions de justice" s'inscrit dans une politique concrète d'information et de prévention. Elle a pour objectif de permettre aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire, au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants

Elle a permis d'apporter des réponses claires aux élèves des collèges sur la loi et le système judiciaire à partir de textes relatifs au droit des mineurs.

Le côté interactif de cette exposition avec un intervenant extérieur a été très bien perçu des élèves et les discussions ont été nombreuses et toujours pertinentes. Au vu des questions, nous avons pu mesurer tous les besoins que nos élèves ont notamment sur leur responsabilité en cas d'actes délictueux.

- ✓ **Prévention du harcèlement : Organisation de la semaine de lutte contre le harcèlement au collège en novembre et action sur une classe de 5^{ème} en avril en partenariat avec le lycée Blaise Pascal**
- ✓ **Formation au premiers secours en partenariat avec le collège de Matha (CPE et infirmière qui ont pris en charge la formation des 3èmes)**

Le CESC a joué son rôle en permettant une meilleure visibilité et cohérence des actions notamment en direction des parents.

Axes de travail de cette instance pour 2017 :

- Articuler les projets du CESC avec les parcours citoyens et de santé.
- Actions à mener en plus :

Lutte contre les addictions dont prioritairement le tabac et les jeux vidéos

Education au Développement durable

Reconduire les actions de lutte contre le harcèlement

Information et prévention des conduites à risque sur les réseaux sociaux

- « motiver » les personnels à s'investir dans le CESC

❖ Foyer Socio-éducatif (FSE)

Le FSE s'est doté cette année d'un bureau élèves ce qui a mis les élèves au cœur des actions de ce dernier. L'implication de la vie scolaire dans son fonctionnement a été particulièrement importante et cela a renforcé les liens avec les professeurs impliqués dans sa gestion.

Bureau 2016/2017 :

Présidente : Mme Jagueneau ; Vice-présidentes : Mme Ben Farh / Mlle Louane Saunier (élève 5^{ème})

Trésorier: M. DANIEL ; Trésoriers Adjoints : M Renart / Mlle Lola Rouzeau (élève de 5^{ème})

Secrétaire: Mme PORTEJOIE ; Secrétaires Adjointes : Mme Bernard/ Mlle Stella Cailleau (élève de 5^{ème})

Le nombre d'adhérents en 2016/2017 était de 104 élèves

- ✓ Le bilan sur la fréquence au foyer est positif : les élèves sont très nombreux à s'inscrire, la gestion en semi-autonomie fonctionne bien, les jeux demeurent en bon état.
- ✓ 2 clubs ont fonctionné toute l'année :
Mme Bonhomme et Mme Profit parents d'élèves ont animé le club relaxation.
Mme Téjou AED un club loisir créatif.
- ✓ Les élèves se sont impliqués dans le fonctionnement du FSE et une réflexion a été menée sur l'espace du foyer : Celui-ci a bénéficié d'une fresque « Streets art » réalisé par les 4^{ème} dans le cadre d'un projet artistique. Cela a été le point de départ d'une réflexion en lien avec le CVC sur son réaménagement et sa décoration.
- ✓ 3 actions en collaboration avec les élèves et les familles ont été menées et l'argent récolté a permis l'achat d'un nouveau baby-foot qui est très utilisé.
- ✓ Le tournoi de baby-foot a été très apprécié des élèves et des personnels qui ont eu l'occasion de faire équipe ensemble.
- ✓ Cette année, le FSE a participé au financement des sorties scolaires à la journée, le voyage en Allemagne et la sortie des délégués.
- ✓ Le FSE a participé activement à la réussite de la soirée des 3èmes initiée cette année sous la houlette de Glwadys Crimet AED qui s'est particulièrement investie dans l'accompagnement des élèves sur ce projet.

Objectifs généraux de la vie scolaire 2017.2018 :

➤ **Poursuite de la priorité sur l'accueil bienveillant (spécificité bien ancrée à la Vie-scolaire).**

- ❖ En continuant à se montrer disponible pour recevoir et écouter les élèves en difficulté ou en souffrance ou ceux qui en ont besoin d'une médiation pour régler leurs conflits.
- ❖ En continuant à recevoir chaque élève puni et à veiller que la punition reste à visée éducative.
- ❖ En renforçant le lien, les contacts et la communication avec les familles qui bien souvent se sentent éloignés de la scolarité de leur enfant.
- ❖ En poursuivant le suivi de classe des AED par niveau ce qui contribue à créer un climat de confiance en l'adulte.
- ❖ En accentuant la présence des AED sur le terrain pour maintenir un climat sécurisant et prévenir toutes les formes de violence.

➤ **Implication de la vie scolaire dans les dispositifs de remédiation scolaire**

- ❖ reconduction des groupes d'aide aux devoirs et de re-motivation.
- ❖ proposer de l'aide aux devoirs après les cours pour les élèves volontaires.
- ❖ Proposer des ateliers d'estime de soi en lien avec le COP et les PP.
- ❖ Participation au dispositif « devoirs faits » dans le cadre des études.

➤ **Implication de vie scolaire dans l'animation et la formation citoyenne.**

- ❖ Poursuivre l'investissement de la vie-scolaire dans la valorisation de la démocratie collégienne : Formation des délégués, participation au CVC, accompagnement des projets du CVC, CESC, FSE,...
- ❖ Poursuivre l'implication dans la gestion du foyer.
- ❖ Animation de clubs ou d'atelier.

➤ **Créer une identité vie-scolaire**

- ❖ En recentrant la vie scolaire sur ses missions éducatives
- ❖ En faisant (re)connaître les missions du CPE et de la vie-scolaire auprès des autres membres de la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et parents)
- ❖ En participant à la rédaction du projet d'établissement en y intégrant un volet éducatif..
- ❖ En poursuivant la création d'outils vie-scolaire (documents et procédures) adaptés à la vie-scolaire et les faire connaître.
- ❖ En participant régulièrement aux vies de classe.
- ❖ En accentuant une collaboration avec les enseignants qui tiennent compte de la complémentarité et de l'expertise éducative du CPE. (Vie de classe, entretiens réguliers, co-animation sur les sujets éducatifs, ateliers philosophiques...)